

## **Communications municipales à la séance du Conseil communal du 30 septembre 2021**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

### **1) Site internet – Publication des documents relatifs au Conseil communal**

Jusqu'à ce jour, les rapports des commissions ad hoc et des finances étaient publiés uniquement dans la zone sécurisée destinée aux membres du Conseil communal (extranet). A la demande du Groupe PLR + Indépendants de droite, qui s'est adressé à la Municipalité en mai dernier, cette dernière a décidé de modifier la pratique actuelle et de publier, dès la législature 2021-2026, ces rapports sur la partie publique du site internet, sous les préavis, à l'instar des annexes, en même temps que le procès-verbal de la séance lors de laquelle les préavis concernés ont été traités.

### **2) Plan d'affectation communal (PACom) – Lancement de la démarche participative**

Dans le cadre de la révision du plan d'affectation communal (PACom), anciennement nommé Plan général d'affectation (PGA), préavis n° 2020/10 du 26 novembre 2020, une démarche participative est organisée afin d'entreprendre une première consultation de la population.

Cette démarche a débuté à l'occasion de la semaine de la durabilité et en particulier de l'évènement Matin Durable qui s'est tenu le samedi 25 septembre 2021 sur la place François Silvant. Le contact avec la population s'est fait par le biais d'une animation ainsi que d'un questionnaire permettant d'une part d'expliquer ce qu'est un PACom et d'autre part d'appréhender les attentes de la population concernant l'évolution du territoire communal en lien avec la durabilité et les changements climatiques. Cet évènement a été l'occasion de lancer un questionnaire qui forme la première étape de la démarche participative et qui sera en ligne jusqu'au 25 octobre sur le site de la Commune. Les informations récoltées permettront d'orienter la suite de la révision du PACom.

Les questions sont organisées autour de trois thèmes principaux du territoire :

1. les espaces verts et de loisirs ;
2. les équipements publics et le développement de la Ville ;
3. les pratiques de la mobilité.

En lien avec la démarche du Plan Climat, également en cours d'élaboration, des questions en lien avec les changements climatiques sont également présentes dans le questionnaire et alimenteront le travail en cours. Le thème de la durabilité étant un sujet transversal aux deux planifications, une démarche conjointe a été menée.

La Municipalité encourage les Conseillères communales et les Conseillers communaux à remplir ce questionnaire, disponible sur le site internet de la Ville, et à partager leurs avis sur ces différentes thématiques.

### **3) Plan d'affectation « En Mapraz » : démarche participative pour l'aménagement du parc**

Au centre du futur quartier « En Mapraz » (préavis n° 2021/06 du 25 mars 2021) est projeté un nouvel espace vert, dont le terrain sera cédé à la Ville après son aménagement. Ce parc public s'inscrira également au cœur de la plaine du Croset et viendra compléter un réseau d'équipements et de services existants et à venir.

Afin d'intégrer la population dans les réflexions et les choix des équipements qui prendront place au sein de cette centralité, son aménagement fera l'objet d'une démarche participative. Les besoins en termes d'usages, de mobilier, d'arborisation, mais également de matériaux et de revêtements, y seront questionnés.

Pour autant que la situation sanitaire le permette, cette démarche aura lieu directement sur site, à l'emplacement du futur parc, **les mercredi 6 et jeudi 7 octobre 2021 de 16h à 19h.**

Il sera également possible de participer à la démarche en ligne en passant par le site internet de la Ville.

Nous vous invitons ainsi à prendre part à l'aménagement de ce futur parc public qui s'inscrit dans la continuité du développement des équipements de la Plaine du Croset.

### **4) Passerelle sur la Venoge « Pont Rouge »**

Dans le cadre de la reconstruction de la passerelle sur la Venoge « Pont Rouge », la Municipalité a décidé, en date du 5 juillet 2021, de mandater le bureau d'ingénieurs Ingphi SA afin de réaliser les prestations d'ingénieurs, conjointement avec la Municipalité de Denges.

Le montant des honoraires pour ce mandat au bureau Ingphi SA s'élève, pour la part d'Ecublens, à Fr. 12'398.50 TTC pour l'étude phase 1. Ce montant représente le 50 % des honoraires, le solde étant à la charge de la commune de Denges.

Ce montant engagé sera imputé sur le compte n° 310.5010.172, selon la disposition n° 4 (« Autorisation générale d'engager des dépenses d'investissement excédant le montant du crédit accordé ») du préavis n° 2016/16 intitulé « Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2011-2016 ».

### **5) Nouvelle répondante communale en matière d'intégration**

Dans sa séance du 23 août 2021, la Municipalité a nommé Mme Héloïse Calame répondante communale en matière d'intégration. Celle-ci remplace dans cette fonction Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Mme Héloïse Calame a été engagée au 1<sup>er</sup> juin 2021 comme Déléguée à l'intégration.

En tant que répondante communale, elle tient le rôle de trait d'union entre le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et la Ville d'Ecublens.

**6) Vins de la Ville d'Ecublens – Soirée de dégustation**

La Municipalité vous invite à venir, le **jeudi 14 octobre 2021 entre 16h30 et 19h30**, dans le cadre magnifique de Mon Repos. Ce soir-là, vous aurez la possibilité de découvrir notre dernier cépage mis en vente : le Chardonnay. Ce sera également l'occasion de déguster et (re)découvrir le Merlot, le Viognier ou encore le Sauvignon. Cette palette est complétée par les traditionnels Chasselas et Gamaret. Pour toute commande passée ce soir-là, vous bénéficierez d'un rabais exclusif de 10 % sur le montant total de votre commande.

Plus d'informations sur [www.ecublens.ch/vins](http://www.ecublens.ch/vins).

**7) Situation au 31 août 2021 : 13'218 habitants** (13'170 au 31 août 2020).

*La Municipalité*